

DROITS D'INSCRIPTION 600,00 €	puis		
	Modalité A	Modalité B	Modalité C
	Règlement comptant à la rentrée	Règlement en 4 fois (1)	Règlement en 9 fois (2)

1 ^{er} CYCLE BTS			
BTS Management Commercial Opérationnel	3 600 €	937,50 € x 4	433 € x 9
BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client			
BTS Commerce International			
BTS Professions Immobilières			
BTS Banque - Conseiller de Clientèle			
BTS Tourisme			
BTS Communication			
BTS Support à l'Action Managériale			
BTS Gestion de la PME			
BTS Comptabilité et Gestion			
BTS Services Informatiques aux Organisations			
Coût total annuel	4 200 €	4 350 €	4 500 €

2 ^{ème} CYCLE			
Bachelor Web Marketing	3 800 €	988 € x 4	456 € x 9
Coût total annuel	4 400 €	4 550 €	4 700 €
Diplôme de Comptabilité et de Gestion	3 800 €	988 € x 4	456 € x 9
Coût total annuel	4 400 €	4 550 €	4 700 €
3ème année Expert en Système Informatique	4 600 €	1 188 € x 4	545 € x 9
Coût total annuel	5 200 €	5 350 €	5 500 €
4ème année Expert en Système Informatique	5 100 €	1 313 € x 4	600 € x 9
Coût total annuel	5 700 €	5 850 €	6 000 €
5ème année Expert en Système Informatique	5 600 €	1 438 € x 4	656 € x 9
Coût total annuel	6 200 €	6 350 €	6 500 €

Dates d'échéances :

(1) 10 septembre - 10 octobre - 10 décembre et 10 février de l'année scolaire

(2) du 10 septembre au 10 mai de l'année scolaire

Le tarif modalité C correspond au prix normal de la formation.

Les tarifs des modalités A et B comprennent des escomptes pour paiement anticipé.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU CONTRAT

À, le

Signature de la Direction d'ITIS	Signature de l'étudiant ou de son représentant légal. (précédée de la mention « lu et approuvé »)
----------------------------------	---

FORMATIONS	
<input type="checkbox"/> BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)	<input type="checkbox"/> BTS Tourisme (TOUR)
<input type="checkbox"/> BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)	<input type="checkbox"/> BTS Communication (COM)
<input type="checkbox"/> BTS Commerce International (CI)	<input type="checkbox"/> BTS Banque - Conseiller de clientèle (BQ)
<input type="checkbox"/> BTS Professions Immobilières (PIM)	<input type="checkbox"/> BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO)
<input type="checkbox"/> BTS Gestion de la PME (GPME)	<input type="checkbox"/> Bachelor Web Marketing
<input type="checkbox"/> BTS Support à l'Action Managériale (SAM)	<input type="checkbox"/> Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG)
<input type="checkbox"/> BTS Comptabilité et Gestion (CG)	<input type="checkbox"/> Cycle d'Expert en Système Informatique Ingetis

ÉTUDIANT	
Nom :	PHOTO D'IDENTITÉ
Prénom(s) :	
Né(e) le : à : Département :	
Nationalité :	
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Pays :	
Tél. Fixe : Tél. Mobile :	
E-Mail (En Majuscule) :	

COORDONNÉES DES PARENTS / TUTEURS (OBLIGATOIRE)	
Nom des parents / tuteurs :	PHOTO D'IDENTITÉ
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Pays :	
Tél. Fixe : Tél. Mobile :	
Tél. Mobile :	
E-Mail (En Majuscule) :	

BACCALAUREAT	
Indiquez votre numéro I.N.E. (mentionné sur votre relevé de Baccalauréat) :	
Baccalauréat passé :	Année de passage :
Lycée d'inscription en terminale :	

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER	
<input type="checkbox"/> Le présent dossier doit être intégralement rempli et signé (pages 1-2-3) (caution dûment remplie et signée par les parents)	
<input type="checkbox"/> L'intégralité des règlements (soit 1 chèque de la totalité, 4 ou 9 chèques à encaisser) ou un RIB pour prélèvements	
<input type="checkbox"/> Photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou permis de séjour autorisant à travailler, ou visa long séjour	
<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité (nom et prénom du candidat inscrits au dos)	
<input type="checkbox"/> 10 enveloppes à fenêtre de format 22x11, affranchies au tarif en vigueur	
Tout dossier incomplet ne sera pas traité par les services d'ITIS.	

VOLET D'INSCRIPTION ANNEE UNIVERSITAIRE 2021 – 2022

à remplir par tout candidat envisageant de prendre en charge lui-même tout ou partie de sa formation y compris le candidat à l'alternance souhaitant par sécurité réserver une place en initiale.

Nous soussignés,

Demeurant :

Agissant en qualité de représentants légaux ou garants de

confirmons par le présent contrat son inscription définitive à la formation suivante :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> BTS Management Commercial Opérationnel (MCO) | <input type="checkbox"/> BTS Banque - Conseiller de Clientèle (BQ) |
| <input type="checkbox"/> BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC) | <input type="checkbox"/> BTS Tourisme (TOUR) |
| <input type="checkbox"/> BTS Commerce International (CI) | <input type="checkbox"/> BTS Communication (COM) |
| <input type="checkbox"/> BTS Professions Immobilières (PIM) | <input type="checkbox"/> BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO) |
| <input type="checkbox"/> BTS Gestion de la PME (GPME) | <input type="checkbox"/> Bachelor Web Marketing |
| <input type="checkbox"/> BTS Support à l'Action Managériale (SAM) | <input type="checkbox"/> Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG) |
| <input type="checkbox"/> BTS Comptabilité et Gestion (CG) | <input type="checkbox"/> Cycle d'Expert en Système Informatique Ingetis |

Au titre de cette inscription, nous versons des droits d'un montant de 600 euros, que nous effectuons par un versement unique ce jour. Le tarif n'inclut pas l'achat de matériel pédagogique, livres scolaires, ni l'inscription aux examens de Second Cycle ou au BDE.

Nous confirmons que nous avons pris connaissance des frais et modalités liés à la formation choisie ci-dessus et figurant au verso de ce document. Nous choisissons :

- Modalité A Modalité B* Modalité C*

Les sommes sont dues au jour de la date d'exigibilité fixée dans le contrat d'études valant conditions particulières. Le défaut de paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues au CFA ITIS, et fera courir le taux d'intérêt contractuellement prévu sans mise en demeure préalable. Le taux d'intérêt contractuel est fixé sur la base du taux des avances de la Banque de France, augmenté de deux points. Les intérêts commenceront à courir de plein droit dès le lendemain de la date d'exigibilité des sommes.

En cas de procédure contentieuse nous nous engageons à assurer pleinement et sans possibilité de discussion le paiement de la totalité des frais liés au recouvrement de notre créance auprès du CFA ITIS, quelles que soient leur nature.

Le CFA ITIS se réserve la possibilité d'exclure de l'école l'élève qui n'aura pas régularisé sa situation, et ce jusqu'à complet paiement des sommes dues.

Nous nous engageons à respecter l'échéancier choisi. En cas de retard important de paiement, le CFA ITIS pourra être amené à suspendre sa prestation de formation, voire à interrompre définitivement. En cas de rejet de paiement par la banque, une majoration de 20 euros par règlement rejeté nous sera facturée. Nous avons pris note qu'en cas de changement de modalité en cours d'année, le coût total de la scolarité sera réévalué.

Avant la rentrée des classes, l'étudiant a la possibilité de résilier son contrat dans les conditions suivantes, par lettre recommandée avec accusé de réception, en exposant le motif de résiliation :

- Si la résiliation intervient dans les 7 jours au maximum après l'inscription, et au moins 60 jours avant la rentrée des classes, ces deux conditions étant cumulatives, la totalité des sommes versées par l'élève lui seront restituées ;
- Si la résiliation intervient plus de 7 jours après son inscription, et au moins 60 jours avant la rentrée des classes, seuls les frais fixes d'inscription resteront acquis à ITIS, à titre d'indemnité de résiliation ;
- Si la résiliation intervient moins de 60 jours avant la rentrée des classes, la totalité des frais d'inscription et des frais de scolarité resteront dus au CFA ITIS, à titre de clause pénale.

La résiliation du présent contrat à l'initiative de l'étudiant, sera considérée comme un désistement si elle intervient après la rentrée des classes. En cas de désistement au cours de l'année scolaire, l'ensemble des frais d'inscription et des frais de scolarité pour la totalité de la formation resteront dus au CFA ITIS.

Néanmoins, en cas de force majeure dûment justifiée (décès de l'élève, cas d'une maladie nécessitant une hospitalisation de deux mois consécutifs) contraignant l'étudiant à renoncer définitivement à sa formation, ne seront dues que les sommes correspondant aux heures de formation réellement effectuées, prorata temporis.

Nous avons pris note que les sommes versées seront remboursées dans leur intégralité, à la condition exclusive d'échec au baccalauréat, sur présentation d'un justificatif d'inscription en redoublement de terminale pour les candidats à un programme de BTS.

Quel que soit l'échéancier choisi, il correspond à une facilité de règlement accordée par le CFA ITIS et ne peut en aucun cas être considéré comme un fractionnement du volume de cours dispensé.

Des clauses particulières pourront être indiquées en page 4 de ce contrat et contre signées par les 2 parties.

* Nous joignons l'autorisation de prélèvement complétée et signée accompagnée du RIB

À, le		À, le	
Signature des représentants légaux ou garants (précédée de la mention « lu et approuvé »)	Signature de l'Etudiant	Signature de la Direction d'ITIS et cachet	

ETUDIANT

M

Demeurant au

Ci-dessous dénommé "l'étudiant"

A contracté avec la SARL ITIS – 128 Allée des Champs Elysées – Immeuble l'Européen – 91042 EVRY COURCOURONNES CEDEX

Un contrat de formation initiale pour l'année scolaire 2021-2022

ACCEPTATION DE LA CAUTION

Je soussigné

Demeurant au

Né(e) le à Pays

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Nom employeur : Téléphone professionnel :

Mail :

Lien avec l'Etudiant :

Déclare accepter de me porter caution solidaire de l'étudiant.

En renonçant aux bénéfices de discussion et de division, après avoir pris connaissance de toutes les conditions figurant sur ce contrat. Je serai tenu de satisfaire à toutes les obligations de l'étudiant ci-dessus désigné en cas de défaillance de sa part, c'est-à-dire s'il ne respectait pas ses propres engagements, à l'égard de la SARL ITIS, notamment lorsque cette défaillance entraîne l'exigibilité anticipée des sommes dues.

J'accepte les éventuelles prorogations de délais ou tout plan d'apurement susceptibles d'être accordées à l'emprunteur.

Toutefois, je ne pourrai me prévaloir de ces prorogations de délais ou d'apurement, ni des éventuelles remises consenties à l'emprunteur soit à l'amiable, soit judiciairement.

Mon engagement sera exigible en cas d'ouverture à l'encontre de l'étudiant, et ce, même si la créance n'est pas encore exigible à l'égard de ces derniers :

- D'une procédure de surendettement des particuliers en application des articles L 331-1 et suivants du code de la consommation,
- D'une procédure de règlement amiable en application de la loi du 1er mars 1984,
- D'un redressement judiciaire ou d'une liquidation judiciaire en application de la loi du 25 janvier 1985.

Si je viens à décéder, j'accepte qu'il y ait indivisibilité entre mes héritiers ou ayants droit.

Je m'engage à avertir immédiatement la SARL ITIS de tout changement de mon adresse.

En me portant caution de (nom et prénom de l'étudiant) dans la limite de la somme due par l'étudiant au titre de sa scolarité, soit un maximum de 6 000.00 euros (SIX MILLE EUROS) par année scolaire, couvrant le paiement du principal, des intérêts et, le cas échéant, des pénalités ou intérêts de retard et pour la durée de 1 an, je m'engage à rembourser à la SARL ITIS les sommes dues sur mes revenus et sur mes biens si l'étudiant, n'y satisfait pas lui-même.

En renonçant au bénéfice de discussion défini à l'article 2298 du Code Civil et en m'obligeant solidairement avec l'étudiant, je m'engage à rembourser le créancier sans pouvoir exiger qu'il poursuive préalablement l'étudiant.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'application et de règlement fixés dans ce présent contrat.

DATE ET SIGNATURE

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER DE CAUTIONNEMENT

- Pièce d'identité
- RIB

Tout dossier incomplet ne sera pas traité par les services d'ITIS.